

## L'ENTREPRISE

Raison sociale ou nom de l'exploitant : .....  
N° de SIRET : ..... CODE NAF/APE : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... Email : .....  
Culture (s) pratiquée(s) avec surfaces : .....

Nous vous adresserons un questionnaire de satisfaction suite à la formation.

## LE OU LA STAGIAIRE

\*Nom d'usage : ..... \*Nom de jeune fille : .....

\*(A renseigner obligatoirement pour votre prise en charge de formation)

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : ...../...../..... à .....

Département de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Avez-vous un diplôme de moins de 5 ans en lien avec votre activité : ( ) Oui ( ) Non. Si oui lequel :

Un Certiphyto : ( ) Oui ( ) Non. Si oui, lequel : ..... Fin de validité : ...../...../.....

*Merci de joindre une copie de votre Certiphyto même s'il est périmé*

### OCAPIAT et autres fonds

Merci de prendre contact avec votre organisme collecteur pour connaître la prise en charge. Nous vous demandons de bien vouloir joindre à votre inscription un chèque à l'ordre de Racine SAP. IL servira au paiement de la formation.

Prise en charge par le CPF

<https://www.moncompteformation.gouv.fr>

### Pièces à joindre :

- le chèque des frais de formation l'ordre Racine SAP. Un chèque par stagiaire.
- le chèque de 30 € TTC à l'ordre de Racine SAP, si vous souhaitez que nous fassions votre demande de Certiphyto
- Les chèques ne sont pas à joindre pour les collectivités. Merci d'envoyer le bon de commande pour les collectivités
- la copie d'une pièce d'identité du stagiaire
- la copie du Certiphyto du stagiaire (si concerné) même s'il est périmé. *Merci de nous contacter en cas de perte de votre certiphyto*

**Je souhaite inscrire :**

Nom : ..... Prénom : ..... à la session :

- Conseil** (4 jours – 1 040 € TTC +30€ TTC. Merci de faire 2 chèques par stagiaire) :
  - 18, 19, 26 et 27 janvier 2023 sur BRIGNOLES
- Renouvellement Conseil** (2 jours – 520 € TTC +30€ TTC. Merci de faire 2 chèques pour chaque stagiaire):
  - 16 et 17 janvier 2023 sur BRIGNOLES
- Mise en vente des produits phytosanitaires** (3 jours – 780 € TTC +30€ TTC. Merci de faire 2 chèques par stagiaire) :
  - à définir sur BRIGNOLES
- Renouvellement Mise en vente** (1 jour – 260 € TTC +30€ TTC. Merci de faire 2 chèques pour chaque stagiaire):
  - à définir sur BRIGNOLES

**Rappel des pièces à joindre**

- Chèque des frais de formation. Un chèque par stagiaire
- Copie pièce d'identité de chaque stagiaire.
- Chèque de 30 € TTC (demande de Certiphyto)
- Le bon de commande pour les collectivités
- copie du Certiphyto (si concerné) même s'il est périmé.

*Merci de nous contacter en cas de perte de votre certiphyto*

**VOS ATTENTES**

En ayant pris connaissance du programme de formation, pourriez-vous svp nous préciser vos attentes. Nous pourrions ainsi adapter au mieux la formation.

1 - Parmi les thématiques abordées pendant le Certiphyto, pourriez-vous nous indiquer la plus importante (1) à la moins importante (4) :

- ( ) a - La réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires
- ( ) b - La sécurité environnementale
- ( ) c - Santé et sécurité des applicateurs
- ( ) d - Les méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

2 – Avez-vous une ou des attentes ou question(s) dont vous souhaitez que la formation réponde ?

.....  
.....

3 - Quels aspect(s) complémentaire(s) auriez-vous voulu aborder :

.....  
.....  
.....